



Académie de Besançon

CSA du 14 mars 2024

### Déclaration Liminaire du SNALC

Madame la Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

En préambule, le SNALC reviendra rapidement sur les déclarations du Premier Ministre. Nous nous trouvons devant un concept fascinant : les groupes Schrödinger. En même temps de niveau et pas de niveau, en même temps sur tout l'horaire de toutes les classes mais pas vraiment en fait. Il serait temps que les violons s'accordent et que des textes sortent. Quant à la laïcité, il faut raison garder dans les déclarations et éviter d'agiter des chiffons rouges à des fins électoralistes.

Mais revenons à l'ordre du jour : le SNALC remarque dans les documents que nous traitons aujourd'hui la poursuite de baisse des moyens d'enseignement dans notre académie, comme dans bien d'autres académies.

Bien sûr, d'aucuns y verront les conséquences d'une baisse démographique qui a décidément un dos fort large quand elle pourrait être l'occasion d'un véritable investissement dans la jeunesse de notre pays.

En réalité, le SNALC voit dans les tableaux de cette année les conséquences de coupes budgétaires désastreuses. Mais donnons-nous rendez-vous l'année prochaine pour une déclaration liminaire similaire car la coupe franche de 700 millions qui a été annoncée aura également des conséquences déléteres.

Et dire que des économies seraient si simples à réaliser en arrêtant les gabegies inutiles comme le SNU ou l'uniforme. Pour le SNALC, uniforme et service national n'ont d'ailleurs rien à faire dans le giron de l'Education nationale. Arrêtons aussi avec ce bidule en déficit systémique et qui n'apporte rien à notre ministère que l'on nomme France Compétences.

Ensuivant ces quelques pistes, ce sont plusieurs milliards qui seraient gagnés. Mais, malheureusement – et cela devient une tradition dans notre institution – on préfère rogner sur ce qui devrait être l'essentiel : l'enseignement.

Le SNALC voit aussi dans ces tableaux les conséquences d'une réforme mal ficelée. Des postes de technologie disparaissent en pagaille. Et nos collègues ne peuvent pas trouver refuge en SII car, là aussi, la crise fait rage. Bien sûr, la démographie devrait y pourvoir dans quelques années avec le vieillissement des collègues. Mais dans l'entretemps, ce sont des situations humaines qui vont être placée sous le signe de la souffrance avec des mesures de carte scolaire ou des compléments de service qui risquent d'envoyer les collègues au diable vauvert. Et en disant cela, le SNALC ne s'attaque en rien à la DPE B4 dont on sait qu'elle fait un travail difficile dans de telles conditions.

Enfin, ces tableaux sont aussi une conséquence d'un dernier phénomène. Mais pas uniquement une conséquence tant nous semblons entrés dans un cercle vicieux. Le SNALC veut bien sûr parler du manque d'attractivité de notre métier. Car, oui, les salaires sont une question centrale et notre syndicat appelle à une grève massive le 19 mars. Mais avec la multiplication des CSD, les mesures de carte scolaire, le mouvement corseté de plusieurs disciplines, les classes de plus en plus difficiles car nombreuses et plus qu'hétérogènes, le plus beau métier du monde ne peut que peiner à faire rêver.

Madame la Rectrice, il est temps que les conditions d'exercice et que les postes des professeurs, des CPE, des administratifs, des infirmières, des AESH et de tous les personnels de ce ministère ne soient plus gérés par notre Ministère comme des postes de dépenses dans des tableurs. Ils sont un investissement et constituent l'une des plus grandes richesses de notre nation.